

Charte à destination des contributeurs au site internet de la ville de Chalais

Le site internet de la ville de Chalais a pour vocation de donner à tous ses habitants l'information la plus complète et utile possible sur l'ensemble des activités, des événements, des animations qui se déroulent sur le territoire de la commune.

La ville souhaite dédier certaines parties de son site aux écoles, aux acteurs associatifs ainsi qu'au monde économique de Chalais pour leur permettre d'y référencer leur activité et profiter ainsi d'un canal de communication supplémentaire.

Les présidents d'associations, directeurs d'écoles, commerçants, entrepreneurs et artisans seront ci-après nommés « Contributeur ».

La commune de Chalais élabore cette charte qui formalise les relations entre la Ville et les Contributeurs au site internet et qui fixe, tel un code de bonnes pratiques, les attentes mutuelles et les devoirs des contributeurs vis à vis de la ville.

Identification

Le site internet de Chalais est accessible à l'adresse suivante : www.chalais.net. Sa nouvelle version sera mise en ligne en juillet 2011.

Gestion des pages

Les pages seront gérées par un webmestre, désigné par le Maire de Chalais.

Le contributeur s'engage à informer la Mairie des modifications intervenues dans les meilleurs délais.

Pour garantir la bonne tenue des informations publiées sur son site, la ville met en place :

- un formulaire de demande pouvant être retiré à l'accueil de la Mairie,
- une adresse mail net.chalais@orange.fr. Les textes et photos seront envoyés sous forme brute (Word, JPG ou GIF) et pourront ne pas correspondre exactement à la présentation prévue sur le site (Format HTML).

Les informations transmises seront intégrées à la nouvelle version du site.

Pour les associations ou commerçants, seules seront admises les informations comportant un caractère de présentation générale :

- la raison sociale,
- les coordonnées et horaires d'ouverture et de permanence,
- la description de l'activité,
- des photographies et/ou vidéo,
- un lien vers le site de l'association ou du commerçant.

Éthique et responsabilités

Le contributeur veillera à ce que :

- toute photographie ne soit portée sur le site qu'avec l'accord écrit de l'intéressé,
- tout document non public, ne soit inscrit qu'avec l'accord écrit de l'auteur ou du propriétaire.

Ne seront pas acceptés :

- tout message à caractère confessionnel, syndical, politique ou professionnel,
- tout message comportant une ou plusieurs publicités commerciales ou professionnelles,
- tout message mettant en cause nommément une personne ou une catégorie de personnes,
- tout message contraire à la législation en vigueur ou à l'éthique.

Le contributeur sera responsable des textes et des images inscrits sur le site, sauf dans le cas d'une publication à son insu ou frauduleuse.

Les signataires de cette charte s'engagent mutuellement à en respecter et à en faire respecter l'esprit et la lettre.

Fait à Chalais, le

Le contributeur ,

(Nom, prénom, qualité)

La Ville de Chalais

Le Maire,
Jean-Claude MAURY